



BIEN INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL

MODIFICATION SIMPLIFIEE n°2

Arrêté du Président prescrivant la modification simplifiée n°2 le :	25/03/2025
Délibération fixant les modalités de la mise à disposition du public le :	09/07/2025
Mise à disposition du public :	du 28/07/2025 au 29/08/2025
Approbation le :	14/10/2025



Le Beffroi de Bergues est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, sous l'identifiant 943-035, appartenant à la catégorie :

« *Beffrois de Belgique et de France*

Vingt-trois beffrois, situés dans le nord de la France, et le beffroi de Gembloux, en Belgique, ont été inscrits en 2005, comme une extension des 32 beffrois belges inscrits en 1999 sous le nom de Beffrois de Flandre et de Wallonie. Construits entre le XIe et le XVIIe siècle, ils illustrent les styles architecturaux roman, gothique, Renaissance et baroque. Ils constituent des symboles hautement significatifs de la conquête des libertés civiques. À une époque où la plupart des villes italiennes, allemandes et anglaises s'attachaient surtout à construire des hôtels de ville, dans une partie de l'Europe nord-occidentale, l'accent était mis sur l'édification de beffrois. Par opposition au donjon (symbole des seigneurs) et au clocher (symbole de l'Église), le beffroi, troisième tour du paysage urbain, représentait le pouvoir des échevins. Au fil des siècles, il est devenu le symbole de la puissance et de la prospérité des communes. »

Source : UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/list/943/>

Il ne comporte pas de zone tampon.

Source :UNESCO

http://whc.unesco.org/fr/list/943/multiple=1&unique_number=1100

ID	Nom & Situation	État partie	Coordonnées	Bien	Zone tampon
943-033	Beffroi de l'Hôtel de Ville d'Armentières	France	N50 41 11.00 E2 52 57.00		—
943-034	Beffroi de l'Hôtel de Ville de Bailleul	France	N50 44 23.00 E2 44 4.00		—
943-035	Beffroi de Bergues	France	N50 58 7.00 E2 25 51.00		—
943-036	Beffroi de l'église St-Martin de Cambrai	France	N50 10 28.00 E3 13 53.00		—
943-037	Beffroi de l'Hôtel de Ville de Comines	France	N50 45 55.00 E3 0 26.00		—
943-038	Beffroi de l'Hôtel de Ville de Douai	France	N50 22 4.00 E3 4 49.00		—
943-039	Beffroi de l'église St-Eloi de Dunkerque	France	N51 2 8.00 E2 22 34.00		—
943-040	Beffroi de l'Hôtel de Ville de Dunkerque	France	N51 2 19.00 E2 22 41.00		—
943-041	Beffroi de Gravelines	France	N50 59 12.00 E2 7 34.00		—
943-042	Beffroi de l'Hôtel de Ville de Lille	France	N50 37 50.00 E3 4 11.00		—
943-043	Beffroi de l'Hôtel de Ville de Loos	France	N50 36 54.00 E3 0 53.00		—
943-044	Beffroi de l'Hôtel de Ville d'Aire-sur-la-Lys	France	N50 38 19.00 E2 23 47.00		—
943-045	Beffroi de l'Hôtel de Ville d'Arras	France	N50 17 28.00 E2 46 37.00		—

L'Extrait (ci-dessous) des décisions adoptées lors de la 29e session du Comité du patrimoine MONDIAL WHC-05/29.COM/22, p. 148 (Durban, 2005) en atteste.

« *Décision 29 COM 8B.45*

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-05/29.COM/8B, WHC05/29.COM/8B.Add 2 et WHC-05/29.COM/INF.8B.1,

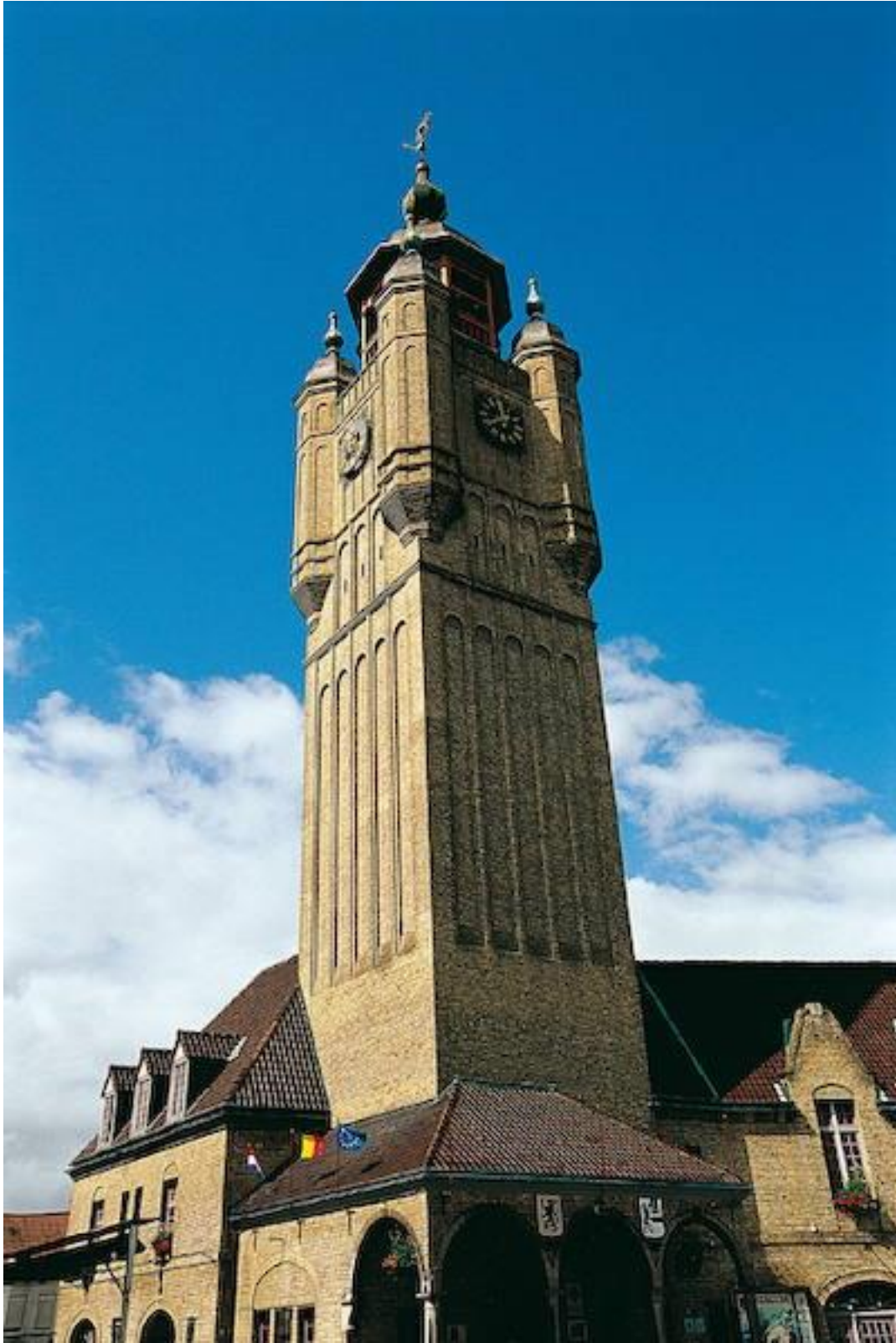
2. Approuve l'extension des Beffrois de Flandre et Wallonie (Belgique) pour inclure les Beffrois de Flandre, d'Artois, du Hainaut et de Picardie (France) sur la base des critères culturels existants (ii) et (iv);

3. Approuve la modification mineure aux Beffrois de Flandre et Wallonie (Belgique) pour inclure le Beffroi de Gembloux (Belgique) sur la base des critères culturels (ii) et (iv);

4. Note le changement du nom du bien (y compris le beffroi de Gembloux) qui, ainsi étendu, devient : « Les Beffrois de Belgique et de France » ;

5. Décide que la liste des beffrois inscrits est désormais une liste close. »

Source : UNESCO <http://whc.unesco.org/fr/list/943/documents/>



Source : UNESCO <http://whc.unesco.org/fr/list/943/gallery/>